

# 02 CCTP - LOT 6 PLAFONDS BOIS

## OPERATION

Restructuration de la demi-pension du lycée Van Gogh  
à AUBERGENVILLE (78)

## MAITRE D'OUVRAGE

REGION ILE-DE-FRANCE  
2, rue Simone VEIL  
93400 Saint Ouen

## MANDATAIRE

ICADE PROMOTION  
27, rue Camille Desmoulins – CS 10166  
92445 Issy les Moulineaux Cedex

## MAITRE D'OEUVRE

ATELIERS O-S ARCHITECTES  
39, rue de la Grange aux Belles  
75010 PARIS



<b>AUB</b>	<b>RESTRUCTURATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE VAN GOGH A AUBERGENVILLE</b>		
	DCE 3	CCTP – LOT 6 PLAFONDS BOIS	
CCTP	Indice 1	PAGE 2 sur 7	Juin 2017

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>GENERALITES</b> .....	<b>3</b>
1.1	TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT.....	3
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION DES OUVRAGES</b> .....	<b>4</b>
2.1	PLAFONDS ACOUSTIQUES LAMES BOIS .....	4
2.2	HABILLAGE PERIPHERIQUE CAILLEBOTIS METALLIQUE.....	4
<b>3</b>	<b>SPECIFICATIONS TECHNIQUES</b> .....	<b>6</b>

<b>AUB</b>	<b>RESTRUCTURATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE VAN GOGH A AUBERGENVILLE</b>		
	DCE 3	CCTP – LOT 6 PLAFONDS BOIS	
CCTP	Indice 1	PAGE 3 sur 7	Juin 2017

## **1 GENERALITES**

### **1.1 TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT**

L'entreprise ne pourra arguer d'un manque ou d'une imprécision dans le présent C.C.T.P. pour prétendre au paiement de travaux modificatifs.

Travaux à la charge des autres corps d'état : l'Entrepreneur est réputé connaître toutes les prestations des autres corps d'état (voir le C.C.T.P. complet) et leurs limites. En conséquence il doit adapter ses prestations aux leurs pour une finition parfaite.

#### **- LOT 01 GROS ŒUVRE – FACADES – AMENAGEMENTS INTERIEURS**

##### Gros œuvre

- Livraison des supports conformément aux tolérances de planimétrie des D.T.U et suivant CCTP du lot.
- Réception des supports avec le titulaire du présent lot.
- Plafonds finition fibre de bois en fond de coffrage

##### Cloisons / Doublage / Plâtrerie / Plafonds suspendus

- Réception des supports avec le titulaire du présent lot
- Plafonds suspendus standards démontables ou fixes.

##### Peinture - Signalétique

- Finition par peintures des ouvrages de plafonds destinés à être peint.

#### **- LOT 02 CHAUFFAGE – VENTILATION / PLOMBERIE – SANITAIRES**

- Gaine VMC horizontales/verticales intérieures habillées par le présent lot (soffites)
- Scellement des bouches d'extraction de VMC (percements à la charge du présent lot)
- Fourniture et pose des équipements techniques intégrés aux plafonds (perçement à charge du présent lot)

#### **LOT 03 ELECTRICITE CF & cf - SSI**

- Mise à la terre de tous les équipements métalliques (huisseries, charpente, chemins de câbles, plomberie, douches, etc....).
- Alimentations électriques des attentes diverses.
- La pose et le raccordement ainsi que la pénétration des câbles pour les détecteurs d'ouverture intrusion.
- Plan de positionnement et indications nécessaires pour percement ou réservations dans plafonds suspendus

#### **LOT 04 EQUIPEMENTS DE CUISINE**

- Plafonds thermiques des réserves froides

#### **LOT 05 BÂTIMENTS DEMONTABLES**

- Finitions intérieures des bâtiments démontables

<b>AUB</b>	<b>RESTRUCTURATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE VAN GOGH A AUBERGENVILLE</b>		
	DCE 3	CCTP – LOT 6 PLAFONDS BOIS	
CCTP	Indice 1	PAGE 4 sur 7	Juin 2017

## **2 DESCRIPTION DES OUVRAGES**

### **2.1 PLAFONDS ACOUSTIQUES LAMES BOIS**

Réalisation d'un plafond acoustique en lames de bois, réalisé sur mesure, de type Laudescher, ou équivalent, et défini comme suit :

- classement feu de l'ensemble : M1 – produits ignifugés
- essence bois frêne de classe 3, certifié PEFC résistant à l'humidité
- acoustique :  $\alpha \geq 0,70$ , à ajuster suivant indications de l'étude acoustique.
  
- Plans, calculs de dimensionnement - conception et détails de fabrication à soumettre à l'architecte et au contrôleur technique,
- préparation des supports, suite aux travaux de curages, démolition, gros œuvre,
- isolant acoustique en laine de roche type ORGANIC MINEARAL de la société KNAUF ou équivalent, bénéficiant d'une certification ACERMI, d'épaisseur et nature appropriée suivant étude acoustique ainsi que réglementation incendie. L'élément doit être mis en œuvre par fixation mécanique, conformément aux instructions du fabricant ; acoustique  $\alpha \geq 0,90$  ; sujétions de pose sur ouvrages de gros œuvre, raccords en rive, réservations découpes pour incorporation d'éléments encastrés ; teinte noire.
- ossature primaire rail support en acier galvanisé, teinte noire avec tiges filetées
- plafond composé de tasseau bois de section 60 mm x 30 mm fixé sur un platelage en tôle d'aluminium de 2 mm d'épaisseur
- finition par vernis transparents 4 faces, aspect au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant,
- finitions des rives par cornières noire mate formant joint creux,
- incorporation de modules – panneaux démontables au droit des accès techniques, à localiser suivant besoins des corps d'état intéressés,
- toutes sujétions de mise en œuvre pour zones de plafonds inclinées suivant pièces graphiques et traitements de bords
- fermetures de plénum ou de rives de plafonds / réservations suivant besoins en panneaux lisses.
- toutes sujétions de raccord pour parfaite finition au droit des parois verticales,
- mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant.
- Eléments démontables calepinés suivant trame de plafond de l'architecte, pour visite des équipements techniques en plafonds, suivant indications des lots concernés.
- Modules triangulaires à altimétrie variable entre h 2,50m et 3,50m selon principe architecte

La prestation comprend toutes sujétions de pose sur ouvrages de gros œuvre, raccords en rive, réservations découpes pour incorporation d'éléments encastrés, sujétion de finitions, moyens de mise en œuvre, accessoires, adaptations et toute autre disposition pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

Finitions de l'ouvrage par traitement M2 vernis, à la charge du présent corps d'état.

#### **Localisation :**

- Suivant indications des plans, coupes, détails et indications des pièces graphiques,
- Réfectoire des élèves et zone ligne de self.

### **2.2 HABILLAGE PERIPHERIQUE CAILLEBOTIS METALLIQUE**

Fourniture et pose d'habillages périphériques, réalisé en panneaux métalliques sur mesure de caillebotis acier laqué, teinte au choix de l'architecte, mis en œuvre suivant instructions du fabricant et définis comme suit :

- Plans et détails de conception à soumettre à l'architecte et au contrôleur technique,
- Ossatures métalliques constituées de profilés horizontaux et de suspentes en acier galvanisé 6/10°, fixée dans la sous-face de plancher, en respectant les hauteurs de plénum déterminées par les plans architecte,
- Habillage proprement dits en caillebotis métallique acier laqué, dimensions des mailles 20 x 20 mm à ajuster suivant indications des pièces graphiques, 4 bords pleins, caillebotis composé de lames complètes croisées, pressées, toute hauteur
- Sujétions pour finitions et traitement des joints entre panneaux, entre panneaux et plafond bois, entre panneaux et parois et/ou ouvrages adjacent.
- Sujétions de fixations pour maintien des éléments en position fixe, avec possibilité de démontage pour entretien.

AUB	RESTRUCTURATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE VAN GOGH A AUBERGENVILLE		
	DCE 3	CCTP – LOT 6 PLAFONDS BOIS	
CCTP	Indice 1	PAGE 5 sur 7	Juin 2017

Prévoir suivant indications des corps d'état techniques, les découpes et notamment pour :

- La pose des systèmes d'éclairages,
- La pose des bouches de ventilation,
- La mise en place de tout équipement technique suivant recommandations des lots techniques.

La prestation comprend toutes sujétions de pose sur ouvrages de gros œuvre, raccordements en rive, réservations découpes pour incorporation d'éléments encastrés, sujétion de finitions, moyens de mise en œuvre, accessoires, adaptations et toute autre disposition pour le parfait achèvement de l'ouvrage.

**Localisation :**

- Suivant plans, coupes, détails et indications des documents graphiques,
- Habillage en plaques de plâtre, en périphérie du plafond bois.

<b>AUB</b>	<b>RESTRUCTURATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE VAN GOGH A AUBERGENVILLE</b>		
	DCE 3	CCTP – LOT 6 PLAFONDS BOIS	
CCTP	Indice 1	PAGE 6 sur 7	Juin 2017

### **3 SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

#### **DEFINITION DE LA PRESTATION**

Pour l'exécution de chaque prestation de travaux, reprise article par article dans le présent C.C.T.P., l'entreprise devra prévoir tous les ouvrages et fournitures accessoires nécessaires à la mise en œuvre des matériels et matériaux pour une parfaite exécution des ouvrages, afin d'aboutir à des travaux finis, propres à la livraison conformément aux Normes en vigueur.

Les matériels et matériaux mis en œuvre par l'entreprise devra donc comprendre toutes les sujétions accessoires telles que :

Les études et plans d'appareillage complémentaires aux documents établis par le Maître d'œuvre,  
 La présentation des échantillons de matériaux en nombre suffisant jusqu'à obtention de l'accord définitif du maître d'œuvre,  
 Le transport, la manutention et le stockage des matériaux,  
 La fourniture et la pose des ouvrages prévus au présent corps d'état,  
 Les dispositifs nécessaires (collectifs et personnels) pour assurer la sécurité du personnel,  
 La protection et l'entretien en bon état des matériaux et matériels fournis jusqu'à la réception des ouvrages,  
 Le balayage et le nettoyage des zones de travaux,  
 L'enlèvement hors chantier de tous déchets et gravats résultant des travaux de revêtements,  
 Les révisions ainsi que les prestations concourant au parfait et complet achèvement des ouvrages,

L'entreprise ne pourra donc pas arguer d'un manque de précision du C.C.T.P. pour prétendre ne pas devoir telles ou telles sujétions complémentaires à leur forfait pour des ouvrages accessoires faisant normalement partie de leurs prestations.

En outre, les entreprises devront tenir compte, lors de l'exécution de leurs travaux, des sujétions particulières permettant l'intervention de tous les autres corps d'état.

#### **NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX**

Elles sont définies dans les Normes A.F.N.O.R. et notamment celles figurant aux chapitres II des DTU 58.1 et 58.2.

Les documents attestant le classement (acoustique, coupe-feu...) de certains matériaux ou produits, demandés dans le C.C.T.P., seront adressés au Maître d'Œuvre et au bureau de contrôle avant la mise en œuvre desdits.

#### **CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Suivant indications du Cahier des Clauses Spéciales du D.T.U. 58.1 et 58.2 ils comprennent :

- Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux conformes aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique.
- La fourniture et la pose des ossatures métalliques et des dispositifs de leur fixation à la structure porteuse.
- La fourniture et la pose des panneaux, dalles, bandes, bacs ou autres éléments constituant le plafond proprement dit, y compris tous systèmes d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellements, clips, coulisseaux, glissières, etc...).
- La protection par galvanisation électro-zingage, anodisation ou revêtement organique, de tous éléments métalliques.
- Les sujétions de mise en œuvre à l'extérieur.
- L'exécution des feuillures, engravures et trous dans les murs, cloisons et ossatures porteuses pour la fixation, le scellement ou la mise en place des éléments des plafonds suspendus, le rebouchage de ces feuillures, engravures, et trous restant apparents après pose.
- L'enlèvement des gravois, déchets, débris et emballages de l'entrepreneur.

<b>AUB</b>	<b>RESTRUCTURATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE VAN GOGH A AUBERGENVILLE</b>		
	DCE 3	CCTP – LOT 6 PLAFONDS BOIS	
CCTP	Indice 1	PAGE 7 sur 7	Juin 2017

**En complément et sur mention spéciale du C.C.T.P. ils comprendront également :**

- Tous raccords de revêtements (carrelage, peinture, papier...).
- L'exécution de plafonds démontables ou semi-démontables.
- La fourniture et la pose des éléments d'équipement tels les éléments d'éclairage, de conditionnement d'air, de canalisations pour fluides, et toutes liaisons entre ces éléments et ceux du plafond.
- Les protections décoratives et peintures.
- Les ouvrages et dispositions, en plafond, nécessaires au maintien des cloisons.
- La fourniture et la mise en œuvre de cloisons.
- Toutes fournitures et travaux propres à satisfaire à des exigences acoustiques ou thermiques ou de protection contre l'incendie.

**COORDINATION**

- Documents à fournir par l'entrepreneur ou le Maître d'œuvre : suivant Cahier des Clauses Spéciales du D.T.U. 58.1.
- Programme de pose : suivant calendrier d'exécution établi par le Maître d'œuvre.
- Réception des locaux : suivant Cahier des Clauses Spéciales du D.T.U. 58.1